

<http://www.snetap-fsu.fr/Cooperation-Internationale-Quelles.html>



Coopération Internationale :

Quelles priorités

géographiques et thématiques

?

- Les Dossiers - Vie internationale -
Date de mise en ligne : jeudi 15 mars 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

- Une note de service [DGER](#)/SDRIDCI/N° 2007/2016 du 05 février 2007 concernant la **mise en place des priorités géographiques et thématiques dans le cadre de l'exercice de la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole est sortie.**
- Le SNETAP a déjà abordé la question des priorités définies par le M.A.P. avec l'inspecteur de la mission. Tout d'abord il **conteste le fait que le choix des priorités DGER par les élèves et les établissements donne lieu à « une attribution préférentielle des aides de la DGER »** (voir résumé de la note).
- Pour le SNETAP cela pose le problème des choix pédagogiques qui de fait vont être liés aux orientations du ministère et des [régions](#) qui constituent aujourd'hui une dimension importante dans les actions de coopération internationale dans leur financement.
- Cela soulève aussi la question de l'équité envers les élèves sur l'ensemble du territoire.
- Le SNETAP avait rappelé à l'inspecteur que l'élève était formé pour avoir un esprit critique, et que la fonction enseignante ne nous permettait pas d'accepter la moindre instrumentalisation.
- Au sujet des autres points de la circulaire, le SNETAP envisage la réunion du réseau pour en faire une lecture critique.